



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 24 février 2024

Evolution de la composition du Conseil d'administration suite au changement de représentant permanent de la société PREDICA

La société PREDICA, Administrateur de Carmila, a suivant décision du 17 février 2025, nommé en qualité de nouveau représentant permanent au Conseil d'administration de Carmila, Madame Florence Habib-Deloncle, responsable de l'immobilier au sein de la Direction des Investissements de Predica, en remplacement de Monsieur Emmanuel Chabas.

Madame Florence Habib-Deloncle représentera également la société Predica au comité Stratégique et d'investissement de Carmila.

Madame Marie Cheval, présidente Directrice-Générale de Carmila ainsi que l'ensemble des Administrateurs, remercient chaleureusement Monsieur Emmanuel Chabas, représentant permanent de Prédica au sein du Conseil d'administration depuis le 12 juin 2017, pour son implication et sa contribution déterminante aux travaux du Conseil d'administration et du comité stratégique et d'investissement.

A la suite de ce changement, le Conseil d'administration de Carmila, comprend 7 femmes sur 12 administrateurs, soit un taux de 58 %.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONTACT INVESTISSEURS ET ANALYSTES

Pierre-Yves Thirion – Directeur financier
pierre-yves_thirion@carmila.com
+33 6 47 21 60 49

CONTACT PRESSE

Elodie Arcayna – Directrice communication
elodie_arcayna@carmila.com
+33 7 86 54 40 10

CALENDRIER FINANCIER

- 17 avril 2025 (après clôture des marchés) :** Information financière du premier trimestre 2025
- 14 mai 2025 :** Assemblée générale mixte
- 23 juillet 2025 (après clôture des marchés):** Résultats du premier semestre 2025
- 24 juillet 2025:** Présentation des résultats semestriels
- 23 octobre 2025 (après clôture des marchés):** Information financière du troisième trimestre 2025

À PROPOS DE CARMILA

Troisième société cotée de centres commerciaux en Europe, Carmila a été créée par Carrefour et de grands investisseurs institutionnels en vue de valoriser les centres commerciaux attenants aux hypermarchés Carrefour en France, Espagne et Italie. Au 31 décembre 2024, son portefeuille était constitué de 251 centres commerciaux, leaders sur leur zone de chalandise, et valorisés à 6,7 milliards d'euros.

Carmila est cotée au compartiment A sur Euronext-Paris sous le symbole CARM. Elle bénéficie du régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« SIIC »). Carmila est membre du SBF 120 depuis le 20 juin 2022.

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans ce document ne se rapportent pas à des faits historiquement avérés, mais constituent des projections, estimations et autres données à caractère prévisionnel basées sur l'opinion des dirigeants. Ces déclarations traduisent les opinions et hypothèses qui ont été retenues à la date à laquelle elles ont été faites. Elles sont sujettes à des risques et incertitudes connus et inconnus à raison desquels les résultats futurs, la performance ou les événements à venir peuvent significativement différer de ceux qui sont indiqués ou induits dans ces déclarations. Nous vous invitons à vous référer au Document d'enregistrement universel de Carmila le plus récent déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers pour obtenir des informations complémentaires concernant ces facteurs, risques et incertitudes. Carmila n'a aucunement l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier les déclarations à caractère prévisionnel susvisées. Carmila ne peut donc être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation qui serait faite de ces déclarations.

Ce communiqué de presse est disponible dans la section Finance, rubrique « Informations Réglementées », du site de Carmila :

<https://www.carmila.com/informations-reglementees>